

Communiqué de presse

REM : création d'une fiducie foncière à Brossard

Le territoire agricole protégé grâce à une proposition d'Équiterre, la Fondation David Suzuki, Vivre en Ville et le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ)

Montréal, mardi le 21 mars 2017 – Équiterre, la Fondation David Suzuki, Vivre en Ville et le RNCREQ saluent l'entente innovante annoncée aujourd'hui par CDPQ-Infra, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour la protection du territoire agricole autour du terminus à Brossard prévu pour le projet du Réseau électrique métropolitain (REM) de la Caisse de dépôt et placement. L'annonce d'aujourd'hui vise à créer une fiducie foncière autour dudit terminus de façon à protéger le territoire agricole et limiter l'étalement urbain.

Les groupes écologistes avaient donné un appui conditionnel au REM lors des audiences du BAPE en septembre 2016. Parmi les quatre conditions énoncées, la première était d'ajouter des liens avec le métro de Montréal, ce qui a été fait avec trois nouvelles stations, soit les stations de McGill, du Bassin Peel et celle d'Édouard-Montpetit. La deuxième condition présentée au BAPE concernait la protection du territoire agricole.

« L'arrivée d'une infrastructure telle que le REM aux portes de la zone agricole aurait mis beaucoup de pression sur les terres environnant le terminus Rive-Sud », rappelle Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville. « Les outils de protection habituels de protection du territoire agricole ne nous apparaissaient pas suffisants face à ce risque. Nous sommes satisfaits de voir que les différentes parties ont pris au sérieux cette menace et développé une approche innovante », se félicite-t-il.

« Nous tenons à saluer cette entente importante visant à protéger le territoire agricole et freiner l'étalement urbain, deux enjeux très importants aux yeux d'Équiterre », a déclaré Steven Guilbeault, directeur principal d'Équiterre. « Nous sommes d'autant plus heureux que nous avons, avec nos partenaires Vivre en Ville et le RNCREQ, fait cette proposition lors des audiences du BAPE et de discussions subséquentes avec la Caisse et qu'il s'agit d'une première au Québec pour ce type de projet », a-t-il ajouté.

« La création de cette fiducie est un progrès indéniable pour favoriser l'intégration et l'acceptabilité du projet de REM. Cette initiative de la Caisse rappelle d'ailleurs le besoin de se doter, au Québec, d'outils structurants qui permettront d'observer les enjeux reliés aux territoires agricoles et garantir leur protection », a déclaré pour sa part Vincent Moreau, directeur général du RNCREQ.

Pour Karel Mayrand, directeur général pour le Québec de la Fondation David Suzuki, il s'agit d'un autre pas dans la bonne direction. « Nous avons demandé qu'il n'y ait aucune perte nette de terres agricoles autour de la station terminale de la Rive-Sud. C'est ce que nous offre cette fiducie. Dans le même esprit, nous espérons que les milieux naturels en bordure des antennes du REM seront aussi protégés par la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et d'autres partenaires ».

Pour plus d'information :
Cédric Chaperon 514-237-5323